

Service Aménagement

9, av. Général Leclerc 13332 MARSEILLE CEDEX 3

PREFECTURE DES BOUCHES DU RHÔNE

> Approuvé par arrêté préfectoral le

2 2 OCT 2009

COMMUNE DE TRETS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (P.P.R.)

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Carrières souterraines de pierre à ciment

- 3 - PLAN DE ZONAGE

Echelle: 1/5 000°

ZONAGE REGLEMENTAIRE "MOUVEMENT DE TERRAIN" LIE A LA PRESENCE DE CARRIERES SOUTERRAINES DE PIERRE A CIMENT

Commune de TRETS (Bouches-du-Rhône)

LEGENDE:

Limite des travaux

Limite supposée des travaux

Limite de commune

CAMP JUSTOU Dénomination des travaux

ZONAGE REGLEMENTAIRE:

ZONER

ZONE B

Echelle: 1/5000

250 m

DIRECTION DES RISQUES SOI. ET SOUR-SOL INDRÉS-DRÉ-02-21145/ROI

Fond topo IGN 3244 ET et 3245 ET série TOP 25, 3244 T et 3244 O série bleue à 1/25000 agrandi à 1/15090 et 1